

**ATELIER DE FORMATION AUDIONUMÉRIQUE POUR LES
PROJETS ARCHIVAGE DE LA TRADITION ORALE ET
COURS D'INSTRUCTION CIVIQUE INTERACTIF**

OUA/CELHTO-INTERMEDIA CONSULTANTS S.A.

Niamey: 10-15 Août 1998

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Introduction

1

1. La Coopération Suisse au Développement à travers *Intermedia Consultants S. A.*, l'Agence de la Francophonie et le Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (CELHTO) de l'Organisation de l'Unité Africaine ont organisé à Niamey un atelier de formation audionumérique pour les projets "Archivage et Indexation des Traditions Orales" et "Appui à l'enseignement de l'Instruction Civique et des Droits de l'Homme". Cet atelier s'est déroulé à Niamey du 10 au 15 Août 1998 dans la Salle de Conférence du CELHTO.

2. Initiée à l'intention des communicateurs exerçant dans les radios rurales et travaillant essentiellement en langues nationales, et des pédagogues des radios scolaires, cette rencontre a enregistré la participation des représentants du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte-d'Ivoire, de la Guinée, du Mali, du Niger et du Sénégal.

3. La participation effective de Mr Mangoné NIANG, Directeur du CELHTO, mérite d'être soulignée ainsi que celle de Mme Monique PRINDEZIS, Directrice de l'ONG Internationale *Ecole Instrument de Paix*, de Mr Diouldé LAYA, Sociologue et de Mr Abdoulaye DIALLO, Fulanisant, Membre du Comité International de Traduction de l'*Histoire Générale de l'Afrique* en *fulfulde*.

4. La liste des participants et l'agenda de l'atelier sont annexés au présent rapport.

5. Pour la conduite des travaux, Mr Raphaël NDIAYE (Sénégal), chercheur, a été chargé de coordonner le volet portant sur l'initiation et la formation de la méthodologie et l'archivage des traditions orales; Mr Siriman KOUYATE (Guinée), Magistrat et Erudit Traditionnel, et Mr Amadou DIALLO (Guinée), Pédagogue, Président du Comité des Radios Scolaires Francophones-RASEF, pour le volet concernant l'Instruction Civique; et Mr Benoît DUMOLIN, de l'*Association Globenet*, pour l'expertise informatique.

Ouverture Officielle

6. Deux allocutions ont marqué la séance d'ouverture. Celle de Mr Mangoné NIANG, Directeur du CELHTO a i. et celle de Mr Bernard FELLER, Directeur d'*Intermedia Consultants S. A.* Dans son mot de bienvenue, Mr M. NIANG a d'abord exprimé son bonheur sur le choix du CELHTO "pour abriter cet atelier portant d'une part sur le catalogage et l'indexation des traditions orales par procédé numérique, d'autre part sur la pédagogie de la tolérance".

7. Il a ensuite ajouté que cette rencontre est décisive car elle "intervient à un moment où la préservation de la mémoire pose des problèmes à des générations entières d'Africains". Après avoir salué l'intelligence des concepteurs de l'atelier, principalement *Intermédia Consultants S. A.* et son dynamique directeur Mr Bernard FELLER, qui ont bien fait de relier les deux thèmes de la rencontre "car on ne saurait fonder le civisme et la tolérance sur les ruines d'une mémoire perdue", il s'est attardé, en des termes émouvants, sur la salle qui abrite l'atelier, salle témoin de tant d'illustres rencontres pour enfin souhaiter que la "lumière éclaire les travaux et ouvre des voies nouvelles vers un meilleur devenir"

2

8. Mr Bernard Feller, dans son discours, a d'abord annoncé que "la Coopération Suisse au Développement et l'Agence de la Francophonie ont décidé d'unir leurs efforts pendant le biennium 1998-1999 pour faciliter l'accès du monde rural et des langues africaines aux Nouvelles Technologies de l'Information". Il a ensuite évoqué le long cheminement intellectuel et technologique jusqu'à la finalisation aujourd'hui d'une recherche-action dont les étapes sont les suivantes:

a) En Mai 1997, à Montréal, les Ministres de la Francophonie adoptent le programme sur les inforoutes. La Suisse, relativement nouvelle dans l'organisation, décide d'y participer de manière substantielle en associant ses partenaires africains habituels. C'est ainsi que la *Fondation Le Devenir*, basée à Genève, qui avait initié une réflexion sur les Nouvelles Technologies de l'Information et l'Afrique, et *Intermédia Consultants S. A.*, qui collabore étroitement avec les radios rurales africaines, ont été désignés comme les opérateurs suisses qui travailleraient, sur ce programme, avec l'Agence de la Francophonie.

b) En Septembre 1997, au Centre Interafricain de la Radio Rurale (CIERRO) à Ouagadougou, l'Agence de la Francophonie organise une concertation avec ses partenaires des radios rurales locales. Il est alors décidé que le réseau des radios rurales sera renforcé par les nouvelles

technologies partout où cela est déjà possible et que des passerelles seront créées entre les radios rurales et les autres programmes de la Francophonie.

c) En Octobre 1997, à Labé (Guinée), la rencontre entre communicateurs et traditionnalistes peul a permis de mettre en contact ceux-ci avec le réseau des radios scolaires et l'ONG Internationale *Ecoles Instrument de Paix*.

d) A Labé, quatre projets concrets ont été ébauchés:

- l'archivage des histoires de villages sur des supports numériques;
- l'appui à l'enseignement de l'éducation civique en utilisant les facilités d'échange de fichiers;
- la création de Centres Multimédia Ruraux en complément au réseau des radios rurales;
- la création préalable d'un réseau des réseaux ruraux au niveau des capitales.

e) En Mars 1998, la rencontre entre communicateurs modernes et traditionnalistes malinké-bambara, à Kankan (Guinée), confirme les travaux de Labé.

f) Enfin, en Mai 1998, à Dakar (Sénégal), les animateurs du réseau des réseaux ruraux ont été initiés à l'art de faire de la radio sans cassettes, sans ciseaux, sans papier collant, mais avec un ordinateur et une souris.

9. A ce jour, le réseau des réseaux existe matériellement; le Cameroun, la Guinée, le Mali et le Sénégal sont déjà équipés; le Bénin et la Côte-d'Ivoire le seront au cours des prochaines semaines.

10. L'atelier de Niamey, conclut enfin Mr B. FELLER, aura pour objectif "de définir les derniers paramètres de notre travail. MM. R. NDIAYE, A. DIALLO, S. KOUYATE et B. DUMOLIN vont nous dire comment travailler, et nous allons rentrer chez nous pour mettre en pratique ce dont nous avons rêvé. De la discussion, nous allons pouvoir passer à la création du contenu".

3

Mise en place du Bureau

11. Après ces deux discours, les participants ont mis en place le bureau suivant:

- Président: Mr. Amadou ABDOU (Niger)
- Rapporteurs généraux: Mr. Néguedougou SANOGO (Mali)
Mr. Alpha Oumar DIALLO (Guinée)
Mme Andréa Zouré Bambara (Burkina Faso)

Déroulement des Travaux

12. Les travaux se sont déroulés sous forme d'exposés, de débats et de travaux de groupe.

13. Après les discours d'ouverture de l'atelier, la mise en place du bureau, l'examen du calendrier des travaux et une introduction suivie de débats de chacun des formateurs, le Président a donné la parole à Mr M. NIANG. Celui-ci a fait une rapide présentation des activités du CELHTO.

14. Le Centre Régional de Documentatiion sur la Tardition Orale (CRDTO), créé en Juillet 1968 par suite d'un accord entre le Gouvernement du Niger et l'UNESCO, intégré en 1974 à l'OUA en application de la résolution n° CM/Res. 322 (XXII) est devenu le Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (CELHTO). Ce Centre, qui est un bureau spécialisé de l'OUA, a pour objectif essentiel de coordonner la collecte, l'étude et l'exploitation des traditions orales d'une part, la promotion des langues africaines d'autre part.

15. Après avoir souligné les grands enjeux actuels de l'OUA, Mr M.. NIANG a insisté sur l'intérêt que le CELHTO trouve à cet atelier. Il sera possible désormais, dira-t-il, d'adjoindre à l'écriture de la tradition orale deux éléments qui lui ont jusqu'ici manqué: la voix et le geste. Ceci va complètement révolutionner les méthodes de travail et ouvrir de nouvelles brèches dans ce domaine d'étude. L'exposé de Mr M. NIANG fut suivi d'un riche débat.

16. A son tour, Mr B. FELLER a souligné que chacune des langues africaines mérite une attention particulière. Nous connaissons aujourd'hui une révolution extraordinaire: le son va pouvoir être gardé et multiplié à l'infini. Des institutions comme le CELHTO pourront amplement en profiter.

17. Nous formons un groupe de radios, existant dans plus de huit pays africains, que le CELHTO pourra utiliser. Grâce aux Nouvelles Technologies de la Communication et de l'Information, nous avons la chance de sauvegarder et de sauver les énormes richesses de la tradition orale.

18. Ces débats seront suivis d'une visite guidée du CELHTO.

19. L'après-midi a enregistré trois interventions:

- d'abord de Mr R.. NDIAYE sur la problématique de la tradition orale ;
- ensuite de Mr B. DUMOLIN sur la transmission des fichiers sonores sur Internet appliquée au cas de l'Afrique ;
- enfin de Mr S. KOUYATE sur Instruction Civique et Tolérance .

4

Problématique des Traditions Orales

20. Mr NDIAYE, après avoir décrit son propre cheminement en tant que chercheur travaillant sur la tradition orale, a structuré son exposé comme suit:

a) Présentation de la tradition orale. La tradition orale est l'ensemble des paroles secrétées, sélectionnées, codifiées et transmises de générations en générations au sein d'une société. Cette accumulation de paroles essentielles est, selon l'expression dogon, engrangée dans la mémoire collective. Aujourd'hui, grâce aux nouvelles technologies, nous pouvons apprendre sans oublier et, en même temps, partager nos savoirs.

b) Tradition orale et littérature orale. L'orateur a commencé par définir la tradition orale. Si l'on affirme que nos sociétés sont orales, cela ne signifie pas simplement que la vie quotidienne y est marquée principalement par l'échange verbal car toutes les sociétés fonctionnent de la sorte, même celles qui sont dites de tradition écrite. Une société orale est marquée dans son être

profond, sa mémoire, ses savoirs, ses conduites, son histoire par la communication orale qui devient un signe de sa spécificité.

La littérature orale apparaît comme une partie de la tradition orale, sa partie esthétique, poétique et harmonique, avec la volonté de produire un effet psychologique par le moyen d'images, de répétitions, d'anaphores, d'onomatopées, d'assonances, d'apostrophes et d'autres figures de style jugées esthétiques au plan de la culture de référence.

c) Oralité et organisation socio-politique . En ce qui concerne l'organisation socio-politique, nous pouvons distinguer des sociétés inégalitaires à structuration pyramidale, et des sociétés égalitaires à structuration égalitaire. Les premières sont celles qui ont connu l'émergence d'un Etat avec la présence d'un pouvoir central - généralement la royauté - et d'une administration ainsi que l'existence de catégories sociales ou socio-professionnelles hiérarchisées parmi lesquelles celles assurant la gestion des fonctions de parole et de mémorisation de l'histoire collective du point de vue du pouvoir. Il existe également des sociétés, à l'exemple des Bassari, sans un Etat centralisé.

d) Typologies des Traditions Orales. Après avoir énuméré trois typologies de la tradition orale (cf. son exposé repris dans le rapport documentaire), Mr NDIAYE a fini par dire, en conclusion, que ces typologies ont l'inconvénient de ne pas tenir compte de tous les paramètres. Il a pu, par exemple, découvrir lui-même dans la société Serer vingt-six types de poésie.

21. Les histoires de fondation de villages . Après avoir apporté d'utiles clarifications de son thème, l'orateur a ensuite fait un développement sur les conditions générales de migration des lieux de départ, de l'itinéraire, de l'arrivée et de l'installation de certaines populations africaines.

22. A la question de savoir comment faire l'archivage des sons de tambours, Mr NDIAYE suggère qu'on identifie les sons comme des paroles. Il existe généralement des messages tambourinés, qui sont extrêmement élaborés. Ces messages doivent être traités comme tels.

5

La transmission des fichiers sur CD et Internet

23. Mr B. Dumolin a commencé, dans son exposé, par montrer les possibilités des CD ainsi que leurs limites. Il a fait des recommandations sur la meilleure manière d'utiliser de les utiliser. Il a distingué deux fonctions: la fonction liée à l'archivage car le CD audio permet de stocker 72 mn de son; la fonction liée à la capacité de diffuser très largement les informations via Internet.

24. Il a continué son propos en évoquant les difficultés et les contraintes qui se posent à l'Afrique pour le transfert des sons sur CD. La principale difficulté est la qualité des lignes téléphoniques; on a, selon le pays, des lignes de plus ou moins bonne qualité. La première contrainte est la détermination du volume de sons à transférer sur CD. La deuxième contrainte est le mode de diffusion. Il faut avoir un ordinateur assez puissant et performant (de 2 à 3 ans d'âge au maximum)

25. Il a enfin ouvert quelques pistes de réflexion dont celles-ci: quel est le type d'information qu'on souhaite diffuser ? Comment atteindre le public qui nous intéresse ?

26. Toutes les questions posées se rapportaient à l'archivage. L'orateur y a répondu en disant qu'il est indispensable de continuer à sélectionner les éléments. Et que, même après, il faut retravailler les éléments archivés.

La Charte de Kurukan Fuga

27. Mr S. KOUYATE a dit en substance qu'en Afrique nous sommes victimes d'une agression culturelle que nous gérons mal. Nous sommes certes pour la mondialisation mais pas pour la perte de notre identité. La nécessité de revenir à nos valeurs les plus positives se pose. Elles doivent être enseignées à l'école. Nos sociétés traditionnelles étaient bien structurées. La *Charte de Kurukan Fuga*, que l'on peut considérer comme la Constitution de l'Empire Manding, en est un bon exemple.

28. Les articles de cette Charte aussi bien que d'autres valeurs traditionnelles peuvent bien servir à l'enseignement de l'Education Civique et Morale. Mr S. KOUYATE a finalement cité beaucoup d'exemples d'articles de la *Charte de Kurukan Fuga* auxquels correspondent maints articles du droit moderne.

29. A la question de savoir si le cousinage à plaisanteries avait une histoire, l'orateur a répondu par l'affirmative. Pour étayer cette assertion, il a rappelé *l'épopée de Soundjata*. Selon cette légende, tous les hommes appartenaient au départ à une même entité. Concernant la *Charte de Kurukan Fuga*, il a été demandé de prévoir une note introductive décrivant les conditions de conception de l'équipe qui l'a recueillie. Décliner l'identité de tous ceux qui étaient présents et qui ont travaillé à la transcription des 44 articles de la Charte.

6

Constitution des groupes de travail

30. Deux groupes de travail ont été mis en place.

a) le groupe chargé de l'Education Civique. Il s'est d'abord occupé d'écouter les éléments traditionnels, préalablement enregistrés à partir du fonds populaire de chansons, ayant trait au civisme et aux droits de l'homme.

b) le groupe archivage. Il devait procéder à une sélection des éléments destinés à être mis sur CD et, éventuellement, sur Internet.

31. Pour le premier groupe de travail, l'audition des cassettes du Burkina Faso, de la Guinée, du Mali et du Sénégal ont ouvert de riches discussions portant sur les éléments, notamment en peul et en malinké, à retenir.

32. Mr B. FELLER, après un tour de table, a précisé que c'est l'ensemble de la tradition qu'il faudrait explorer. En jetant le filet assez loin et avec la mise en place d'un Comité de Rédaction composé de pédagogues, de juristes et de producteurs de la radio scolaire, il serait possible de trouver des éléments aux contenus adéquats. La tradition orale recèle, en effet, beaucoup de documents sonores qui répondent à nos objectifs mais qui nécessitent de

gros efforts de recherche. Il a enfin recommandé au groupe de travail de trouver des contenus ayant rapport aux droits de l'enfant et à l'instruction civique afin que mandat soit donné aux radios rurales de récolter des éléments sonores qui seront remis au Comité de Rédaction chargé de préparer les fiches pédagogiques.

Evaluation et Clôture

33. La dernière séance a été consacrée à une évaluation du travail entrepris. Tous les participants, selon les normes de la méthode SEPO (**S**uccès/**E**checs/**P**otentialités/**O**bstacles), y ont contribué. Le tableau qui suit donne une idée des diverses appréciations et atteste, en outre, des sincères motifs de satisfaction de tous ceux qui ont apporté une réelle volonté de réflexion à cet atelier.

<p>Succès</p> <ul style="list-style-type: none"> - On sait graver et échanger des fichiers - Projet d'Education Civique opérationnelle - Bonne organisation matérielle - Bon accueil - Connaissance méthodologie, archivage, collecte, début des opérations - Ponctualité/Assiduité-dynamique ARTO - Meilleure définition des réseaux - Bons formateurs/facilitateurs - Livraison rapide des documents 	<p>Potentialités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau des radios Rurales bientôt opérationnel (les Radios Scolaires et autres partenaires ont accès à ce réseau) - Communication améliorée - Archiver la Traditionn Orale sur supports stables - CD (à partir d'Octobre 98) - Installation site CELHTO pour la fin de l'année 98 - Appui aux enseignants Education Civique (arrivée des sons à partir du 20 Septembre 98) - Premières fiches en Novembre 98
<p>Echecs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence logiciel archivage - Manque de temps par rapport aux matières 	<p>Obstacles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconcilier valeurs positives de la Tradition et Droits de l'Homme - Connexion à Internet - Absence de choix de logiciel archivage - Instabilité de l'outil informatique et maintenance des appareils

7

34. A la suite de cette évaluation est intervenue la clôture des travaux de l'atelier. Celle-ci a enregistré quatre interventions:

- Mr Abdoulaye DIALLO a exprimé toute sa gratitude aux organisateurs de l'atelier pour l'avoir invité. Il a souhaité que les bailleurs de fonds aident le Niger à accéder rapidement aux Nouvelles Technologies de l'Information.
- Mr Siriman KOUYATE a adressé, au nom de tous les participants, ses vifs remerciements à *Intermedia Consultants S. A.*, notamment à son dynamique directeur, Mr B. FELLER, au CELHTO et à tous les organisateurs pour la sollicitude dont tout le monde a été l'objet pendant cette semaine de travail.
- Mr Bernard FELLER, Directeur d'*Intermedia Consultants S. A.*, maître-d'oeuvre de ce programme, a dit merci, au nom de la Coopération Suisse, au CELHTO et à tous les participants.

- Enfin, c'est sur une note de remerciements adressée à la Coopération Suisse, à *Intermedia Consultants S. A.* et à l'ensemble des participants que Mr Mangoné NIANG, Directeur du CELHTO, a clos les travaux.

Fait à Niamey le 15 Août 1998

Les Rapporteurs Généraux:

- Mr Néguedougou SANOGO (Mali)
 - Mr Alpha Oumar DIALLO (Guinée)
 - Mme Andréa Zoure Bambara (Burkina Faso)
-

ANNEXES

LISTE DES PARTICIPANTS

Bénin

M. Marius Balogoun
Office de radiotélévision du Bénin
Cotonou (Bénin)
Tél. 00229/30.10.96

Burkina Faso

Mme Andréa Bambara
Radio rurale du Burkina
BP. 7020
Ouagadougou (Burkina Faso)
Tél. 00226/31.87.39
Email. andrea@fasonet.bf

Mme Augustine Rouamba-Bouda
Centre Interafricain d'Etude de la Radio Rurale (CIERRO)
BP. 385
Ouagadougou (Burkina Faso)
Tél. 00226/30.66.86
Email. ciero@fasonet.bf

Cameroun

M. Nestor Ngoun Nzie
Radio rurale de Lolodorf
BP. 112
Lolodorf (Cameroun)
Tél. 00237/28.43.63

Côte d'Ivoire

M. Joseph Tayé
Radio de San Pedro
BP. 2167
Abidjan (Côte d'Ivoire)
Tél. 00225/71.21.08

Guinée

M. Ahmadou Diallo
Radio rurale guinéenne
Email. ruralgui@mirinet.net.gn

M. Alpha Oumar Diallo
BP. 964
Conakry (République de Guinée)

M. Amadou Diallo
Chef de la radio scolaire INDRAP
BP. 823
Conakry (République de Guinée)
Tél. 00224/46.25.01

M. Bashir Bah
Radio rurale de Guinée
BP. 391
Conakry (Rép. de Guinée)

Tél. 00224/41.27.17

M. Siriman Kouyaté
Magistrat, Conseiller à la Cour d'Appel de Kankan
République de Guinée

Mali

M. Yaya Diarra
Radiodiffusion Télévision du Mali
BP. 171
Bamako (Mali)
Tél. 00223/22.20.19

M. Néguedougou Sanogo
Radio scolaire malienne
Institut Pédagogique National
BP. 1583
Bamako (Mali)

Niger

M. Amadou Abdou
IFTIC
BP. 10.701
Niamey (Niger)
Email. amadouab@hotmail.com

M. Chahibou Gourmantché
Ministère de la Communication et de la Culture
Niamey (Niger)

M. Baderi Boubacar
Institut de Formation aux Techniques de l'Information
et de la Communication (IFTIC)
Niamey (Niger)

Mme Hamadou Ivette Dovi
Office de Radiodiffusion-Télévision du Niger (ORTN)
Niamey (Niger)

Mme Saadatou Laguide
O.R.T.N.
Niamey (Niger)

M. Abdoulaye Diallo
Consultant
BP. 10.720
Niamey

M. Diouldé Laya
Sociologue
BP. 10618
Niamey (Niger)

Mme Issaka Fatouma
Fonds de Solidarité Africain
BP. 382
Niamey (Niger)

M. Moussa Tankari
Conseiller pédagogique
Ministère de l'Education Nationale
Niamey (Niger)

Sénégal

M. Saliou Ndour
Radiotélévision du Sénégal
BP. 1765
Dakar (Sénégal)
Tél. 00221/821.78.01
E.mail. martin@metissacana.sn

M. Raphaël Ndiaye
BP. 3370
54, rue Carnot
Dakar (Sénégal)
Tél. 00221/821.78.01

OUA-CELHTO

M. Aboubacar Mahamane
Chargé des études Hausa

M. Altinine Ag Arias
Chargé des études Touarègues

M. Ben Mohamed Lamine
Chargé des archives sonores

M. Oumarou Issa
Chargé des études Songhay-Zarma

M. Mangoné Niang
Directeur
OUA-CELHTO
BP. 878
Niamey (Niger)
Tél. 00227/73 54 14
Fax: 00227/73 36 54
Email. celhtoua@intnet.ne

Suisse

M. Bernard Feller
Intermedia Consultants S.A.
Kapellenstrasse 26 CH.
3011 Berne (Suisse)
Email. intermedia@bluewin.ch

Mme Monique Feller
Intermedia Consultants S.A.
Berne (Suisse)

Mme Monique Prindeviz
Ecole Instrument de Paix
5 rue du Simplon
1207 Genève
Email. cifedhop@mail-box.ch

France

M. Benoît Dumolin
Globenet
21 bd Grenelle / Paris
Tél. 00331/45.78.34.07
Email. benoit.dumolin@globenet.org

AGENDA DE L'ATELIER DE NIAMEY (10 -15 Août 1998)

I. AUDIONUMERIQUE (modalités d'archivage des traditions orales sur support électronique).

Ce volet regroupera des participants exerçant dans les radios rurales (travaillant donc essentiellement dans les langues nationales) de huit pays africains : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger et Sénégal.

Thèmes retenus :

- a) Traditions orales et structuration socio-politique
- b) Typologie des traditions orales
- c) Les récits de fondation de villages
- d) La collecte et l'archivage :
 - méthodologie
 - traitement du matériau (catalogage et indexation)
 - prise de son
 - fixation sur support électronique

Mr. Raphaël NDIAYE (Sénégal), chercheur, est chargé de conduire ce volet d'initiation et de formation.

II. ELABORATION D'UN MANUEL D'INSTRUCTION CIVIQUE

Ce deuxième volet verra principalement la participation de pédagogues ainsi que de tous ceux qui sont sensibles à la problématique des droits de l'homme et de la tolérance. Le manuel, issu de ce travail, est destiné aux écoliers africains.

Mr. Siriman KOUYATÉ (Guinée), magistrat et érudit traditionnel, est désigné pour servir de personne ressource à cette réflexion.

Pays participants:

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger et Sénégal.

Durée: 10 - 15 Août 1998.

Cérémonie d'ouverture:

Elle aura lieu le lundi 10 Août 1998 à 9 h 40 précises.

Lieu de la réunion :

Salle de Conférence du CELHTO.

S'y dérouleront également les cérémonies d'ouverture et de clôture.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orales (CELHTO)

1998-08

ATELIER DE FORMATION AUDIONUMÉRIQUE POUR LES PROJETS ARCHIVAGE DE LA TRADITION ORALE ET COURS D'INSTRUCTION CIVIQUE INTERACTIF

OUA-CELHTO

<http://archives.au.int/handle/123456789/2727>

Downloaded from African Union Common Repository